



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Inspection de l'Enseignement Agricole

Xavier Le Cœur – Patrick Lizée

Quelles prescriptions pour l'enseignement ?

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires
centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

Enseigner à transformer autrement
Florac 17-20 novembre 2015





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRODUIRE AUTREMENT A PARTIR DE L'AGRO-ECOLOGIE

Agro-écologie : terme utilisé pour la première fois à la fin des années 20 par un agronome américain

Une histoire récente en quatre étapes:

- ✓ Au début des années 1980 des mouvements sociaux en Amérique Latine opposant l'agriculture familiale et l'agriculture d'exportation
- ✓ Le sommet de la terre à Rio en 1992 et l'avènement du concept de développement durable et d'agriculture durable
- ✓ Une prise de conscience publique à la fin des années 1990 liée à la gestion des biens communs (eau, terre...), la protection des ressources et aux crises sanitaires.
- ✓ En 2010 le discours du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (O de SCHUTTER) devant l'assemblée générale des Nations Unies





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les moteurs du projet agro-écologique

Intégrer les enjeux de société avec la nécessité d'une triple performance pour l'agriculture :

- ✓ performance environnementale et sanitaire;
- ✓ performance économique;
- ✓ performance humaine et sociale.

Une ambition collective

Une approche systémique

L'innovation à partir des projets locaux





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Le plan d'action « Produire autrement »



www.agriculture.gouv.fr • www.alimentation.gouv.fr

I Piloter

II Accompagner et former les agriculteurs

III Soutenir financièrement

IV Favoriser un contexte d'innovation

V Intégrer les spécificités d'outre-mer

VI Valoriser la triple performance au niveau international

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Que dit la DGER ?

Plan Enseigner à produire autrement

- en référence au projet agro-écologique pour la France du MAAF
- 4 axes
 - Rénover les référentiels et les pratiques pédagogiques
 - Redéfinir le rôle des exploitations agricoles **et ateliers technologiques**
 - Renforcer la gouvernance régionale
 - Former les personnels et accompagner les établissements



L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE AU CŒUR
DU PROJET
AGRO-ÉCOLOGIQUE
POUR LA FRANCE

ENSEIGNER À
PRODUIRE
AUTREMENT

Peu de références directes à la transformation !



Que dit le MAAF ?



www.agriculture.gouv.fr • www.alimentation.gouv.fr

Le Projet Agro-écologique pour la France et la LAAF :

Livre PRÉLIMINAIRE au Code Rural et de la Pêche Maritime introduit par la LAAF

« Art. L. 1.-I.-La politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, dans ses dimensions internationale, européenne, nationale et territoriale, a pour finalités :

« 1° Dans le cadre de la politique de l'alimentation définie par le Gouvernement, d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ;

« 2° De développer des filières de production et de transformation alliant performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire, capables de relever le double défi de la compétitivité et de la transition écologique, dans un contexte de compétition internationale ;

Le doute n'est plus permis : c'est bien l'ensemble de la filière alimentaire qui est concernée par la politique de l'état en direction de systèmes triplement performants, en cohérence avec les attentes sociétales



Que dit le MAAF ?



Le contrat de filière « Produisons l'Avenir » et le Défi Vert

- rencontres régionales des IAA - 2012-2013
- Signature contrat de filière - 2013
- Axe 3 : faire de la transition écologique une source de performance économique : le « Défi vert »
- Mais aussi : attractivité des métiers, innovation, investissements...





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Produisons l'avenir : le Défi Vert

5 actions engageant Etat/Régions/Filière :

- Projet « Usine sobre »
- Accompagnement démarche RSE et sur efficacité énergétique
- Espace web participatif
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Simplification réglementaire

La démarche est systémique (voir Usine Sobre), passe par des diagnostics globaux et suppose des innovations





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Que chercher dans les référentiels ?

1 - La transformation peut contribuer au « produire autrement » de l'agriculture.

- Approvisionnements : local, bio, cahiers des charges, lien au territoire, contrats...
- Adaptation des entreprises et des ateliers aux filières courtes





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Que chercher dans les référentiels ?

2 – « Transformer autrement »

- En réduisant les impacts environnementaux
 - Économie de ressources : énergie, eau
 - Réduction des rejets dans le milieu : liquides, gazeux, organiques, emballages....
- En intégrant des préoccupations sociales, sociétales
 - Salariés de l'agroalimentaires
 - Exigences des consommateurs





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Que chercher dans les référentiels ?

3 – D'autres questions :

- Économie sociale et solidaire ?
- Nouveaux chemins pour l'innovation : du « bottom-up » en R&D ?





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

STAV

M 71 : Le « fait alimentaire » pour tous : une innovation forte du STAV

- Obj 1 : Enjeux sociaux et économiques liés à l'alimentation
- Stage TDRP : liens entre activités, produits et territoires.

M9 transformation et son stage collectif associé

- Identifier, observer et analyser une activité de transformation alimentaire dans un territoire
- Identifier et étudier les problématiques techniques, socio-économiques et environnementales liées à la fabrication du produit choisi





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bac Pro BIT

Moins explicite et moins avancé sur ces sujets.

- Management de la qualité avec dimension environnementale (S4)
- Pas de référence au lien avec la production agricole ou le territoire
- Respect de normes, de réglementation, de cahier des charges





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

BTSA STA

M51- l'entreprise : relations entre système AA et territoires

- Respect de l'environnement
- Préservation de l'emploi
- Dynamique territoriale
- Performances sociétale et environnementale, avec des outils

M52 - l'atelier : préoccupations sociales et environnementales

M54 - management de la qualité : dimension environnementale

- Écobilan, impact écologique





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



LES CENTRES CONSTITUTIFS TECHNIQUES A VOCATION PEDAGOGIQUE DANS LES EPLEFPA

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Exploitations Agricoles (EA) et Ateliers Technologiques (AT): Des entreprises en vraie grandeur

Article L811-8 du Code Rural

Tout établissement.....regroupe plusieurs centres :

- 1° Un ou plusieurs lycées d'enseignement général et technologique agricole, lycées professionnels agricoles ou lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole ;
- 2° Un ou plusieurs centres de formation professionnelle et de promotion agricoles ou centres de formation d'apprentis qui dispensent les formations mentionnées au présent chapitre ;
- 3° **Un ou plusieurs ateliers technologiques ou exploitations agricoles à vocation pédagogique qui assurent l'adaptation et la formation aux réalités pratiques, techniques et économiques, et qui contribuent à la démonstration, à l'expérimentation et à la diffusion des techniques nouvelles en cohérence avec les orientations des politiques publiques pour l'agriculture.**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Exploitations Agricoles (EA) et Ateliers Technologiques (AT): Des entreprises en vraie grandeur

Article R811-9 du Code Rural:

- **Des unités de production à vocation pédagogique.**
- **Une unité de production de matières premières, vendues en l'état ou après première transformation, qui assure à ce titre les fonctions économiques, environnementales et sociales** prévues à l'article **L.311-1** du Code Rural.
- Une unité de traitement, de transformation et de vente de produits agricoles obtenus à partir de matières premières agricoles introduites ou produites sur l'exploitation ou une unité de services vendus à des particuliers ou à des collectivités.
- **Leur orientation, leur conduite et leur gestion, qui se réfèrent aux usages et pratiques commerciales des professions concernées, sont utilisées comme moyens de formation, d'expérimentation, de démonstration et de développement.**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Exploitations Agricoles (EA) et Ateliers Technologiques (AT): Des structures qui portent la contribution des EPL au système sociotechnique

Article R811-8 du Code Rural

Les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles participent aux programmes de développement agricole nationaux, régionaux et départementaux mis en œuvre par l'ensemble des organismes maîtres d'œuvre du développement agricole et rural.

Ils contribuent également à l'animation du milieu rural et au développement local. Les actions de développement et d'animation sont financées par les collectivités territoriales et les organismes publics et privés compétents et au moyen des crédits ouverts par le conseil d'administration de l'établissement public local.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les ateliers technologiques agroalimentaires dans le dispositif d'Enseignement Technique Agricole Public

Sur le territoire national 18 AT spécialisés dans le secteur de l'Agroalimentaire et qualifiés de centres constitutifs

18 EPLEFPA doté d'un ATA dans 11 régions administratives

Seuls 16 sont représentatifs d'unités de production, de transformation et de service du secteur concerné





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Les ateliers technologiques de l'ETAP

Quelques chiffres

Exercice 2014 (base ALEXIA)	Moyenne du groupe	+faible groupe	+élevé groupe
Chiffre d'affaires	863 767 €	41 465 €	6 398 504 €
dont prestations	135 418 €	2 200 €	477 604 €
Matières premières entrantes (L ou kg)	454 039	8 075	3 972 469
Matières premières transformées en propre (L ou kg)	409 976	3 691	3 972 468
Matières premières transformées en prestation (L ou kg)	44 062	4 384	170 670
Montant des subventions	50 446 €	1 378 €	265 056 €
Nombre d'ETP hors encadrement	6,5	1	24,6





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

L'atelier technologique agroalimentaire :

Un système complexe

- au sein d'une ou plusieurs filières
- dans un territoire

L'atelier technologique agroalimentaire :

Un vecteur de

- Savoirs
- Savoir-faire
- Savoir-être





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

Une capacité à créer, dans les process de production qu'ils maîtrisent, des espaces et/ou des situations tests et à en mesurer avec les apprenants les effets induits tant sur les process eux-mêmes que sur leur environnement, ceci à une échelle totalement reproductible dans une dimension économique.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

Une capacité à s'ériger dans les territoires en espaces de rencontre et d'échange sur à la fois des thématiques de société relatives au vivant et sur des sujets ou des approches techniques et systémiques qui touchent à l'acte de production et à son environnement.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

Un support privilégié de l'innovation :

- au service du développement et du transfert
- dans la formation des futurs acteurs professionnels et citoyens aux nouvelles pratiques et technologies respectueuses de l'environnement et porteuses de réponses aux attentes sociétales.



TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?



<p>L'exploitation agricole au cœur de :</p> <p>PRODUIRE AUTREMENT</p>	<p>L'atelier agroalimentaire au cœur de : TRANSFORMER AUTREMENT</p>
<p>UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE SOCIETE</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Environnement ✓ Climat ✓ Alimentation (qualitative et quantitative) ✓ Performance économique et sociale ✓ Répartition de la richesse 	
<p>Un changement de paradigme : un « modèle » qui s'estompe au profit de la mutualisation, de l'échange de pratiques, de l'innovation ascendante... pour intégrer les nouveaux enjeux de société tout visant l'amélioration de la performance économique.</p>	<p>Le contrat de filière du MAAF et le « défi vert » La responsabilité sociétale des entreprises Une organisation économique responsable vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement.</p>



TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?



L'exploitation agricole au cœur de : PRODUIRE AUTREMENT	L'atelier agroalimentaire au cœur de : TRANSFORMER AUTREMENT
LES ACTIONS	
Environnement /Climat	
<p>Réduire les intrants et favoriser l'autonomie Maîtriser les rejets à risque polluant Améliorer l'efficacité énergétique Produire des énergies renouvelables Stocker du carbone</p>	<p>Réduire l'impact des conditionnements sur l'environnement Maîtriser les rejets à risque polluant Améliorer l'efficacité énergétique Produire des énergies renouvelables</p>
Alimentation	
<p>Assurer l'approvisionnement en matières premières pour couvrir les besoins de l'alimentation humaine</p>	<p>Promouvoir la qualité et la valeur nutritionnelles des aliments Utiliser des process respectueux des qualités intrinsèques de la matière première</p>
<p>Satisfaire les exigences en matière de sécurité sanitaire sur les matières premières</p>	<p>Satisfaire les exigences en matière de sécurité sanitaire sur les produits finis</p>





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?

L'exploitation agricole au cœur de : PRODUIRE AUTREMENT	L'atelier agroalimentaire au cœur de : TRANSFORMER AUTREMENT
LES ACTIONS (suite)	
Performance économique et sociale	
La répartition de la valeur ajoutée au sein des filières	
Relocaliser autant que faire se peut la valeur ajoutée	Mettre l'atelier agroalimentaire au service des producteurs et du territoire
La contractualisation	
Assurer une garantie dans l'approvisionnement en matières premières de qualité	Assurer au fournisseur une relation stable et équilibrée ; exemple : Label « Relations Fournisseur Responsables »
Les relations internes et les conditions de travail	
Promouvoir la santé et la sécurité au travail	Promouvoir la santé et la sécurité au travail
Faire progresser les conditions de travail	Faire progresser les conditions de travail
Favoriser le dialogue social et le développement des ressources humaines	Favoriser le dialogue social et le développement des ressources humaines



TRANSFORMER AUTREMENT

Quel rôle pour les Ateliers Agroalimentaires centres constitutifs techniques des EPLEFPA ?



L'exploitation agricole au cœur de : PRODUIRE AUTREMENT	L'atelier agroalimentaire au cœur de : TRANSFORMER AUTREMENT
DES OUTILS AU SERVICE DE LA PRODUCTION, DE LA PÉDAGOGIE, DU DÉVELOPPEMENT, DE L'INNOVATION ET DU TERRITOIRE	
Les bilans énergétiques et environnementaux	Les bilans énergétiques et environnementaux
Les chartes, les cahiers des charges, les labels, les certifications et leurs référentiels	Les chartes, les cahiers des charges, les labels, les certifications et leur référentiel (AB /ISO / IFS)
	L'analyse du cycle de vie des produits (ACV)
Les outils de gestion des RH (DURP / fiches de poste / plan de formation.....)	Les outils de gestion des RH (DURP / fiches de poste / plan de formation.....)
Une dynamique collective : les GIEE Les espaces tests	L'atelier agroalimentaire accessible au GIEE L'atelier agroalimentaire : un « FabLab » ⁽¹⁾ ?

FabLab : contraction de l'anglais « Fabrication Laboratory » et « Lab » (laboratoire) accessible au public qui met à disposition ses équipements pour fabriquer des produits.

